

PROCHE,
ACTIF,
humain !

SNAP



CSE
Normandie

RÉUNION ordinaire du 29 Août 2024

VOS ELUS CSE

Marie-Martine
LEMERCIER
marie-m.lemercier@francetravail.fr

Richard LECORDIER
richard.lecordier@francetravail.fr

Fabienne BROSSAULT
fabienne.brossault@francetravail.fr

François DOUBLET
francois.doublet@francetravail.fr

Olivier HENRY
olivier.henry@francetravail.fr

Céline TAUPIN-BRUNET
c.taupin-brunet@francetravail.fr

VOTRE DELEGUEE REGIONALE

Marie-Martine
LEMERCIER

[06.60.47.15.84](tel:06.60.47.15.84)

Approbation des Procès-Verbaux

Les procès-verbaux des séances des :

- 28 Mars
- 24 avril extraordinaire
- 25 avril extraordinaire et ordinaire

Ont été adoptés à l'unanimité.

L'ensemble des PV du CSE est disponible sur l'intranet régional, menu :

<http://accueil.pole-emploi.intra:8501/portail/region/r-normandie/generic.jspz?type=inarticle&id=5205845>

Point sur les activités de la Direction Appui à la Production

Suite à l'alerte d'élus au CSE sur des activités de la DAP amenées à disparaître, un point en CSE a été demandé par les élus.

La principale inquiétude relevait de l'annonce gouvernementale en janvier 2024 de la suppression de l'ASS, en juin dernier la ministre du travail a annoncé que cette suppression n'est plus d'actualité.

D'autres inquiétudes sont liées à la suppression de certaines habilitations « CONTRIX » et le transfert des actes métiers correspondants à France Travail Services (exemple : réactivation compte employeur, mise à jour de RIB, recouvrement des pénalités dues par les employeurs sur les licenciements abusifs, paiement des mesures AFPR/POEI...)

Une réflexion est en cours sur l'harmonisation de l'organisation et des pratiques selon les activités entre les territoires sur les 2 directions. Un retour sera fait en CSE en fin d'année.

SNAP Avis du SNAP

Malgré la présentation de la direction qui se veut rassurante sur le faible impact du transfert de ces activités, le Snap constate qu'il existe des disparités d'organisation entre les 2 directions, générant des tensions entre les équipes...

Information CSSCT

La CSSCT réunie en séance extraordinaire les 19 juillet et 28 août n'a pas terminé ses travaux d'analyse de l'arbre des causes, suite à l'accident mortel d'un agent survenu en juin dernier ; Ce point fera l'objet d'une restitution en CSE extraordinaire.

Consultation sur les jours de Ponts et Jours mobiles 2025

En 2025, 10 jours fériés sont sur des jours ouvrés dont 5 permettent un pont :

- 2, 9 et 30 mai
- 10 novembre et 26 décembre.

La Direction a proposé l'octroi des 5 ponts, ce qui utilisera la totalité des Jours mobiles 2025.

Les ponts sont adoptés à la majorité des élus :

POUR : SNAP, FO, CFDT, CFE

ABSTENTION : FSU, CGT

Information Œuvres sociales

RAPPEL

Prestation Activité Sport ou Culture : vous avez jusqu'au 30 septembre pour saisir votre demande.

Prestation Loisirs : clôturée depuis le 30 juin, pour les demandes de remboursement, vous avez jusqu'au 31/10 pour fournir vos factures



RÉUNION ordinaire du 29 Août 2024

CSE

Normandie

Information Ressources Humaines

La date de démarrage des contrats de professionnalisation entreprise est repoussée au 1^{er} novembre au lieu du 1 octobre.
La Direction informe de la nomination de Laurence MOHAND-CHERIF au poste de DTD Calvados et de Fanny LEPAINURIER au poste de DTD Rouen.

Réclamations et questions diverses

Un agent bénéficiant d'un complément d'invalidité de MUTEX se voit en difficulté financière par l'irrégularité des paiements par MUTEX, qui lui réclame régulièrement et à de nombreuses reprises des attestations déjà fournies, et effectue les versements avec parfois 2 à 3 mois de décalages et toujours suite à relance de l'agent. Comment le service RH peut accompagner l'agent pour faciliter la gestion de son dossier avec MUTEX ?

Réponse Direction : La Direction a bien conscience de ces difficultés, chaque agent doit se signaler au service RH qui en informe la DG, mais les régions n'ont aucun interlocuteur dédiés auprès de MUTEX.

Les élus SNAP ont été alertés récemment sur l'accueil fait à nos salariés par le cabinet d'assistantes sociales CLIS, qui n'est pas à l'écoute des difficultés rencontrées. Avez-vous d'autres alertes sur ce sujet ? Est-on lié par un contrat, sur quelle durée ? Est-ce qu'un nouvel appel d'offre est prévu ?

Réponse Direction : La direction est liée par un contrat jusqu'au 31/12/2025.

Les élus SNAP suite à des remarques d'agents et de managers, demandent s'il serait possible d'avancer la période de pose et de validation des congés estivaux d'au moins 1 mois, afin de sécuriser les uns sur leur vie personnelle et les autres sur la gestion des absences et la continuité de service pendant cette période .

Réponse Direction : Le calendrier est imposé par le National, c'est du réglementaire, nous ne pouvons y déroger.

Pouvez-vous nous donner le calendrier de l'appel d'offre national sur le marché du titre restaurant? En cas de changement de prestataire, que deviendront les titres périmés au 31/01/2025?

Réponse Direction : L'appel d'offre a été publié à fin juin, la réception des réponses début septembre, pour étude des propositions, et une notification au 1^{er} octobre et mise en œuvre au 1^{er} janvier. La direction a sollicité le national pour savoir ce qu'il adviendra des titres périmés.

Les élus SNAP demandent s'il existe un calendrier de déploiement des nouvelles enseignes France Travail dans les agences ?

Réponse Direction : Pas à la connaissance de la direction qui va solliciter le National

Les élus SNAP demandent si du télétravail exceptionnel peut être envisagé dans le cadre d'un protocole de soin pour maladie ?

Réponse Direction : La situation doit être étudiée par le service QVT en lien avec une préconisation du médecin du travail, qui d'ailleurs peut préconiser d'autres aménagements :

PROCHE,
ACTIF,
humain !

SYNDICAT SNAP

Région Normandie

syndicat.snap.normandie@francetravail.fr

Je clique, j'adhère !

SNAP